



## RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES DES JARDINIERS DEPUIS L'ARRÊT DE L'UTILISATION DES PESTICIDES

Depuis 2019, la loi interdit l'accès aux pesticides de synthèse aux jardiniers amateurs.

La SNHF, association regroupant des jardiniers amateurs, des sociétés d'horticulture régionales, des établissements de formation, des entreprises et des collectivités, a lancé en juin 2021, une enquête nationale par son pôle Jardiner Autrement dont elle livre ici les résultats.

Cette enquête, la première du genre, visait à identifier les changements de pratiques de jardinage, deux ans après l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse pour les particuliers.

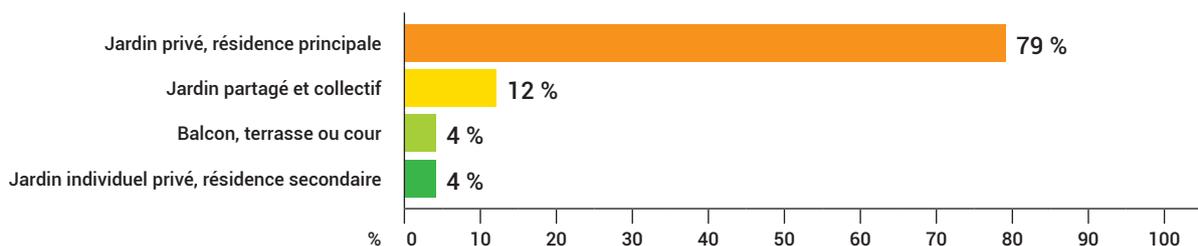
Ce questionnaire s'adressait à toute personne disposant d'un espace de jardinage : balcon, terrasse ou jardin. Nous avons communiqué via la presse, les sociétés d'horticultures adhérentes à la SNHF, les réseaux sociaux et les lettres d'information mensuelles.

Le questionnaire, disponible exclusivement en ligne et édité avec le logiciel Sphinx a permis de récupérer 2118 réponses.

### Qui a répondu à notre questionnaire ?

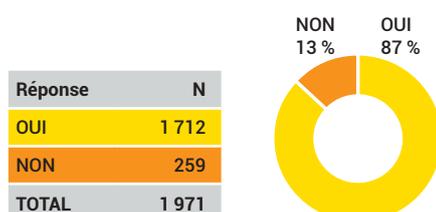
La catégorie d'âge la plus représentée est celle des 55 et plus (66 %).

#### Dans quel espace jardinez-vous ?



Les répondants jardinent à 79 % dans le jardin de leur résidence principale et depuis plus de 10 ans.

#### Avant 2019, aviez-vous l'habitude d'utiliser des produits respectueux de l'environnement ?



Il apparaît clairement que notre corpus est globalement concerné par la protection de l'environnement et de l'impact des pratiques des jardiniers sur celui-ci. Ce qui correspond au profil des visiteurs de notre site internet.

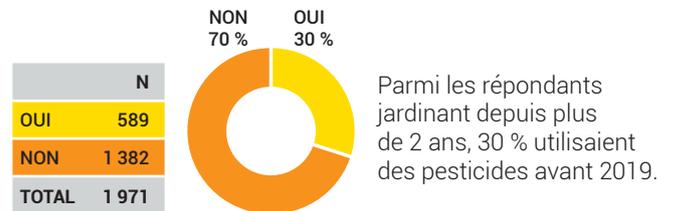
## La loi Labbé est-elle connue par les répondants ?

Savez-vous que depuis 2 ans (1<sup>er</sup> janv 2019), l'utilisation et le stockage de pesticides sont interdits pour les amateurs ?

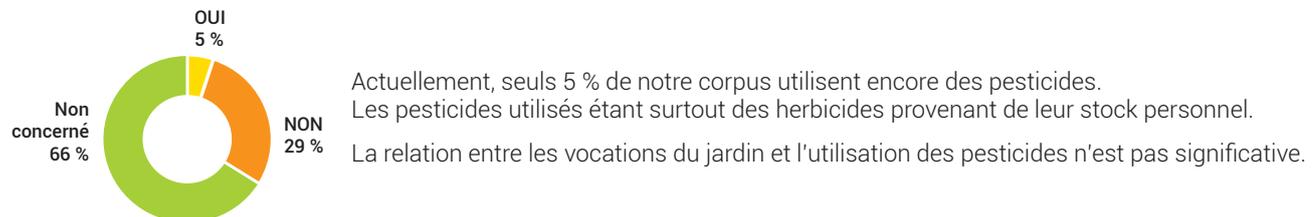


## Utilisation des pesticides

Utilisiez-vous des pesticides avant leur interdiction en 2019 ?



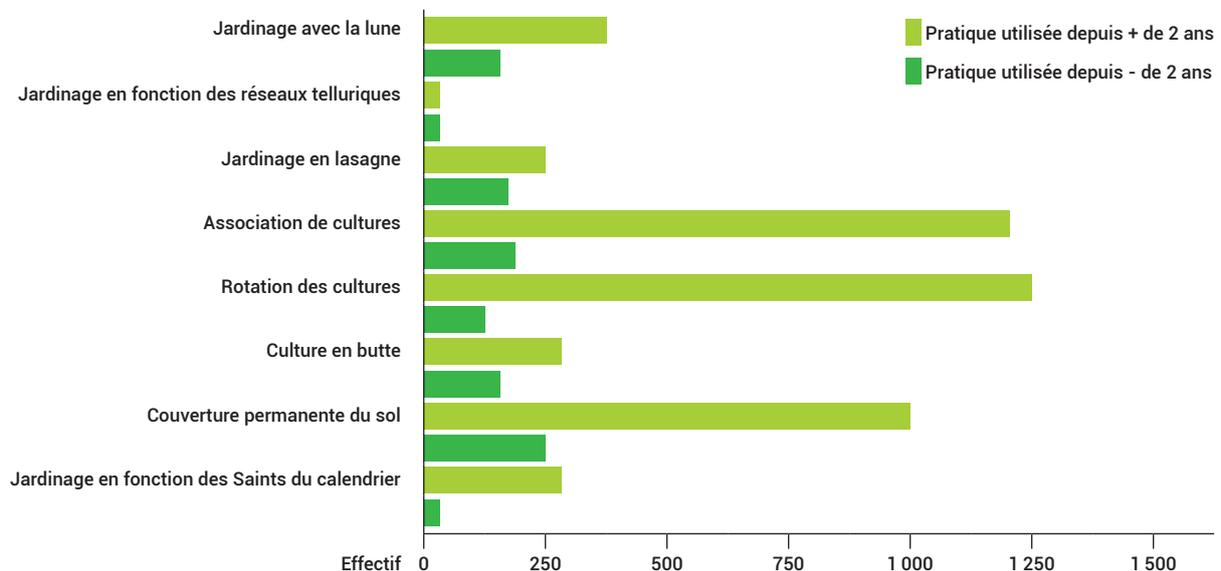
## Actuellement, utilisez-vous des pesticides ?



## Quelle est l'évolution de l'utilisation des pesticides depuis la loi Labbé ?

Les pesticides utilisés en 2021 sont les mêmes que ceux qui étaient utilisés avant 2019. Les plus utilisés sont les herbicides.

## Parmi les techniques de jardinage suivantes, quelles sont celles que vous utilisez et depuis combien de temps ?



Toutes les méthodes de jardinage sont globalement utilisées en majorité depuis plus de 2 ans sauf le jardinage en fonction des réseaux telluriques (41 % depuis plus de 2 ans contre 59 % depuis moins de 2 ans).

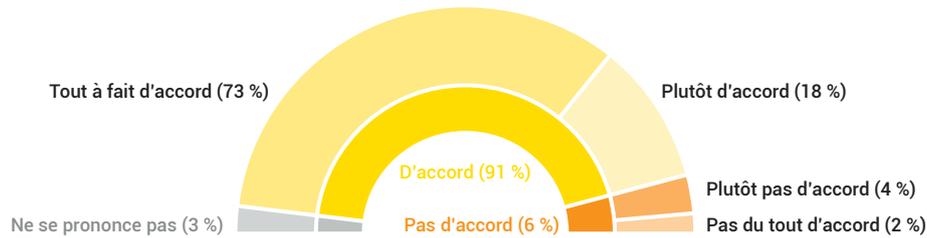
C'est encore plus vrai pour les techniques suivantes : rotation de cultures, jardinage en fonction des saints du calendrier, association de cultures, utilisées davantage que les autres depuis plus de 2 ans.

À l'inverse, le jardinage en fonction des réseaux telluriques, le jardinage en lasagne, la culture en butte et le jardinage avec la lune sont des techniques davantage utilisées depuis moins de 2 ans que les autres.

Les techniques qui favorisent la biodiversité des sols sont utilisées depuis longtemps par nos répondants. Depuis la loi Labbé, le retournement du sol est moins pratiqué au profit du non-travail du sol.

## Quel est le ressenti des jardiniers depuis l'application de la loi Labbé

### ■ D'après vous, interdire l'utilisation des pesticides va-t-il dans le bon sens ?



### ■ Le changement de vos pratiques de jardinage a-t-il eu un impact sur votre état physique ?

Vous ne ressentez aucun effet bénéfique ou négatif sur votre état physique (40 %)



Plutôt bénéfique : vous faites plus d'exercice physique au jardin (40 %)

Plutôt négatif : vous avez d'avantage de douleurs ou mal au dos (6 %)

### ■ Le changement de vos pratiques de jardinage a-t-il eu un impact sur votre état moral ?

Vous ne ressentez aucun effet bénéfique ou négatif sur votre santé morale (32 %)



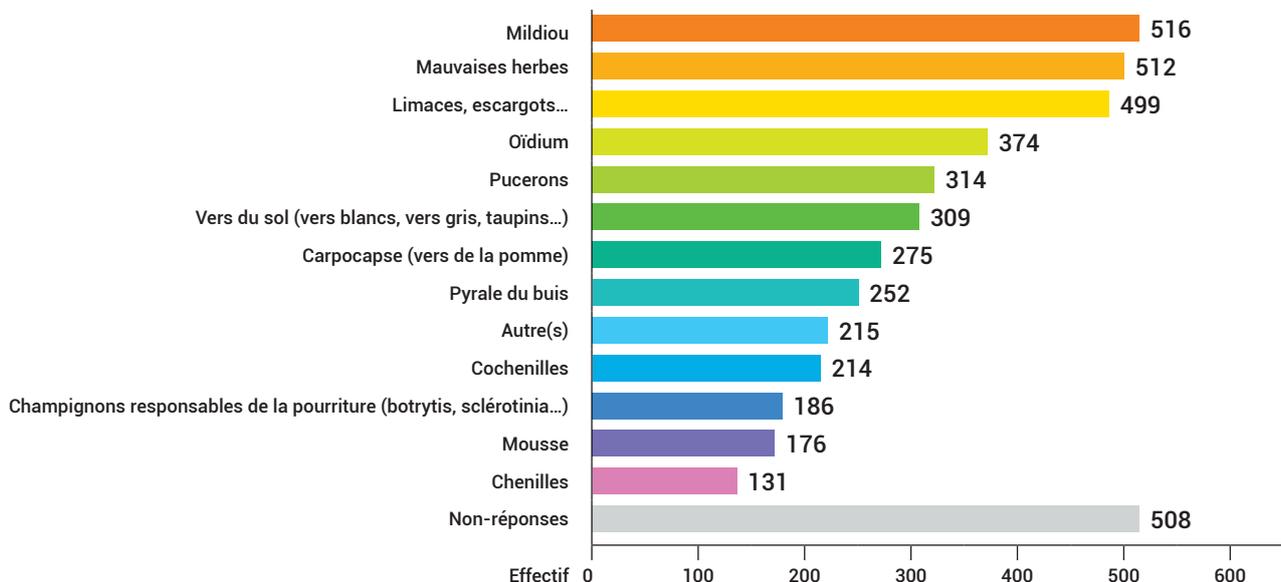
Plutôt bénéfique : le jardinage vous permet de vous changer les idées (65 %)

Plutôt négatif : vous délaissez votre jardin face à l'impression de manque de solution (3 %)

Le changement des pratiques de jardinage suite à la loi Labbé n'a pas eu d'impact négatif sur l'état physique des jardiniers en revanche il a eu un impact plutôt positif sur l'état moral des jardiniers.

Les personnes ressentant des effets bénéfiques physiques et moral ont eu tendance à augmenter leur surface de jardinage. À l'inverse, les personnes ayant ressenti un effet négatif ont diminué leur surface.

### ■ Aujourd'hui, vous sentez-vous démuni face aux problèmes suivants ?



Les principales préoccupations des jardiniers sont le mildiou, les mauvaises herbes et les mollusques. Ces préoccupations sont en lien avec les conditions météorologiques de l'été 2021 qui ont favorisé l'apparition de champignons, de limaces et escargots.

Concernant l'utilisation de produits de biocontrôle, il apparaît que les plus utilisés sont la bouillie bordelaise et le savon noir. Les autres produits comme les phéromones et les macro ou micro-organismes sont peu connus des jardiniers. Ceux qui connaissent ces produits ne les utilisent pas par manque de connaissance et/ou considèrent que ceux-ci ne sont pas utiles dans leur jardin.

## Conclusion et perspectives

Avant la loi Labbé, notre corpus de répondants était déjà concerné par les enjeux environnementaux et connaissait les techniques alternatives à l'utilisation des pesticides. L'application de la loi Labbé n'a pas eu d'impact sur le changement des pratiques de la majorité des répondants. Parmi ceux qui utilisaient des pesticides avant 2019, 5 % en utilisent toujours. Ces pesticides proviennent pour la majorité de leur stock personnel. Lorsque celui-ci sera vide, il est possible qu'ils ne se réapprovisionneront pas.

L'utilisation des pesticides concerne principalement la lutte contre les mauvaises herbes qui reste une des préoccupations principales des jardiniers.

La solution apportée par les produits de biocontrôle ne compense pas les besoins des jardiniers, car ces produits sont peu connus et leur application nécessite une certaine connaissance.

Parmi nos répondants, la majorité d'entre eux est satisfaite de l'application de cette loi, qui a eu un impact positif sur leur moral.

Il est donc important d'accompagner les jardiniers amateurs dans l'utilisation des produits de biocontrôle, de porter à leur connaissance les solutions existantes aux maladies et ravageurs ainsi que le mode d'application de ces solutions.



### À propos de la SNHF

Depuis plus de 180 ans, la Société Nationale d'Horticulture de France réunit des jardiniers amoureux de la nature et respectueux de l'environnement. Son objectif est de diffuser la culture et les savoir-faire en jardinage et en horticulture, valoriser l'art des jardins, œuvrer pour la protection du patrimoine végétal et favoriser le maintien de la biodiversité.

La SNHF a pour vocation de promouvoir l'horticulture, de servir de trait d'union entre amateurs et professionnels, de participer aux actions en faveur de la connaissance et de la protection du patrimoine végétal.

Elle est constituée d'un conseil d'administration de 24 élus, représentatifs des 4 collèges d'adhérents de l'association.



### CONTACT PRESSE

**Agence C-Comme Vous**

angeliqua@c-commevous.com

Tél. : 01 45 31 20 83

Toutes les informations presse sur :

**www.c-commevous.com**



### JARDINER AUTREMENT

Contact : [webmaster@jardiner-autrement.fr](mailto:webmaster@jardiner-autrement.fr)

Tél. : 01 44 39 78 84

